Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-2025071126-DE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Présents *: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.*

Absents excusés *: ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GOURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.*

RAPPORT N° 2025/177 : GEMAPI *:* Avenant n°2 au marché de travaux restauration de la digue des Moulettes (MARCHE CCSP202424)

Vu le code de la commande publique,

Vu la convention attributive d'une aide européenne FEDER à la communauté de communes de Serre-Ponçon / programmation 2021-2027 (N°SUD002092),

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2023-06-02-00004 relatif à l'attribution d'une subvention au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« fonds vert ») à la communauté de communes de Serre-Ponçon,

Vu les recommandations de l'étude de dangers de la digue des Moulettes (rapport ISL Ingénierie – juin 2021),

Vu la délibération du 22 novembre 2024 (rapport 2024/270) concernant l'attribution du marché N°CCSP202424 pour les travaux de restauration de la digue des Moulettes à Chorges.

Vu l'avis les propositions de la commission GEMAPI du 30 avril 2025.

Vu l'avis favorable de la commission de marché du 08 juillet 2025 ;

Considérant l'intérêt général des travaux au regard de la lutte contre les inondations,

Considérant que lors de l'exécution des travaux, la répartition financière entre co-traitants initialement prévue s'est avérée inadaptée et doit être modifiée ;

Considérant qu'il s'agit d'une modification non substantielle ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-2025071126-DE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMIITE** :

- **DE VALIDER** l'avenant n°2 au marché de travaux joint à la présente délibération :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer l'avenant,

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à conduire et à signer tous les documents liés aux procédures réglementaires.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ★ DE SERRE PONCON 05200 ★

La Présidente,

Chantal EYMEOUD